



# Conseils Citoyens Indépendants

## Bilan 2025

Bilan réalisé par Antoine Gonthier, Fanny Simon et Boris Kolytcheff, (Unité  
accompagnement et formation, service Vie Associative et Citoyenne)

---

# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
Contexte.....	3
Objectifs.....	3
Mise en œuvre proposée pour l'enquête 2025.....	3
Périmètre :.....	3
Modalités de recueil de la parole des personnes concernées.....	4
<b>1. Restitution de l'enquête auprès des membres CCI.....</b>	<b>5</b>
1.1. Les enjeux soulevés par les répondants à l'enquête.....	5
Synthèse.....	5
Restitution détaillée de l'expression des répondants.....	8
1.2. Portrait des membres de CCI répondants à l'enquête.....	11
Répartition territoriale des CCI représentés parmi les répondants.....	11
Ancienneté et modalité d'intégration des répondants dans leur CCI.....	12
Portrait socio-démographique des répondants.....	12
<b>2. Restitution du bilan des référents Territoires CCI.....</b>	<b>14</b>
2.1. Photographie des CCI en janvier 2025.....	14
2.2. Les problèmes et difficultés des CCI.....	15
Général - cadre officiel des CCI.....	15
Rôle des référents de territoire.....	15
Fonctionnement des CCI.....	15
Gestion du budget – articulation ACCIG.....	16
2.3. Les points positifs, à garder dans le fonctionnement actuel.....	16
2.4. Pistes de travail exprimées par les référents territoires.....	16
<b>3. Synthèse et propositions.....</b>	<b>18</b>
3.1. Tableau de synthèse des propositions des participants au bilan (membres CCI + référents territoires).....	18
3.2 Analyse : trois enjeux transversaux sur le rôle et le fonctionnement des CCI.....	20
Enjeu 1 : Le malaise lié à l'ambivalence de l' « indépendance » des CCI.....	20
Enjeu 2 : Le cadre de fonctionnement des CCI et de l'ACCIG.....	20
Enjeu 3 : Le périmètre des actions des CCI : participation à l'élaboration des politiques publiques et/ou soutien de projets de proximité ?.....	21
3.3. Restitution de ce bilan et suites.....	22
<b>Annexe : Comptes-rendus des temps d'échange sur le bilan et les suites au sein de chaque CCI.....</b>	<b>23</b>

# **Introduction**

## **Contexte**

Les CCI, créés en 2015, ont vu leur fonctionnement et leurs attributions évoluer au fil du temps. Nourri par deux rapports d'évaluation réalisés en 2016 et 2017, un séminaire de refondation fin 2017 a abouti à un premier renouvellement en 2018, avec notamment l'introduction des ateliers de projets. Un troisième rapport d'évaluation « 5 ans après » a été réalisé en 2020. A partir de 2022, la Ville organise avec chaque CCI 2 forums ouverts au minimum par an, ouverts à toutes et à tous, pour dynamiser la mobilisation citoyenne dans ces instances.

En 2024, plusieurs membres des CCI ont démissionné, témoignant de situations de malaise voire de mal-être liés à des difficultés rencontrées dans le fonctionnement des CCI.

La volonté politique actuelle est de ne pas lancer une transformation profonde du fonctionnement des CCI d'ici la fin du mandat 2020-2026. Cependant, il y a une volonté d'échanger et de prendre soin des personnes engagées (et notamment de celles qui ont démissionné), et d'en profiter pour analyser ce qui s'est joué au sein des CCI en 2022-2024, en vue de nourrir un bilan global et de possibles évolutions futures.

## **Objectifs**

Ce bilan vise à répondre à trois objectifs distincts :

1. **Prendre soin des membres démissionnaires des CCI** : prendre le temps de revenir vers ces personnes et d'échanger sur les raisons de leur départ
2. **Mieux comprendre les enjeux et dysfonctionnements des CCI sur la période 2022-2024**, à partir du vécu des personnes concernées
3. **Apporter de nouveaux éléments pour alimenter un bilan global des CCI**, 10 ans après leur création.

## **Mise en œuvre proposée pour l'enquête 2025**

### **Périmètre :**

- Années considérées pour cette nouvelle investigation : 2022 à 2024 (intérêt de saisir la dynamique à l'œuvre depuis les derniers changements de fonctionnement en 2022 avec l'introduction des forums ouverts)
- Acteurs concernés : membres des CCI depuis 2022 (dont participants aux forums ouverts, « membres de fait des CCI »), membres démissionnaires pendant cette période, agents de la DDST impliqués dans l'animation des CCI sur leur territoire (selon les cas, directions de territoire et/ou agents de développement local)

### **Modalités de recueil de la parole des personnes concernées**

- Un entretien collectif en interne : avec les DT et/ou les ADL concernés par l'animation des CCI et des forums ouverts dans chaque territoire
- Un questionnaire envoyé à l'ensemble des membres actifs des CCI depuis 2015, visant à recueillir un avis sur le vécu au sein des CCI, les modalités de fonctionnement / dysfonctionnements éventuels des CCI, avec un appel à volontaires pour approfondir l'analyse dans le cadre d'un entretien individuel.
- Des entretiens individuels (pour permettre une parole sereine et un cadre de confiance plus important) avec les membres démissionnaires des CCI sur la période 2022/2024, ainsi qu'avec des volontaires parmi les membres actifs des CCI encore en cours (volontaires qui se manifestent en répondant à une proposition inscrite dans le questionnaire)

# 1. Restitution de l'enquête auprès des membres CCI

## 1.1. Les enjeux soulevés par les répondants à l'enquête

### Synthèse

La majorité des participants à ce bilan constate que **les conseils citoyens indépendants grenoblois sont plutôt dysfonctionnels, suscitant des frustrations, des tensions entre participants et avec la Ville, et du désengagement** auprès de certain-es de ses membres. Cette impression globale est cependant à nuancer pour deux raisons : d'abord parce qu'une partie des membres sont satisfaits de leur engagement dans leur CCI, ensuite parce que le constat du dysfonctionnement est globalement accompagné d'un intérêt persistant des participants pour les CCI, témoignant d'**une volonté non pas de « tout arrêter » mais bien de revoir le fonctionnement pour permettre à chacun-e de pouvoir s'engager dans la vie locale.**

Globalement donc, **les répondants sont plutôt insatisfaits de leur expérience au sein des CCI.** Sur 41 réponses, à la question « *par rapport à vos motivations, êtes-vous satisfait-e de votre engagement dans le CCI ?* », ils sont 26 (les deux tiers) à répondre par la négative, contre 10 à acquiescer (un quart), les 5 autres répondants donnant un avis plus mitigé (2) ou ne se prononçant pas (3).

Si l'on affine les réponses en tenant compte du CCI d'appartenance des personnes, et malgré ce sentiment globalement dominant, on peut voir dans le graphique ci-dessous que **des contextes spécifiques apparaissent : là où les 4 répondants appartenant au CCI6 se déclarent satisfaits, l'ensemble des répondants des CCI 1 et 5 répondent par la négative.**

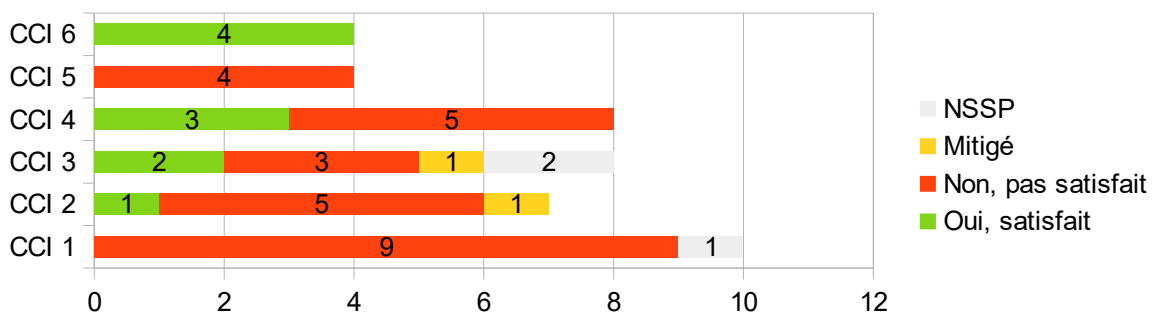


Figure 1: Satisfaction des répondants concernant leur expérience dans les CCI, en fonction du CCI d'appartenance

Avant d'aborder plus en détail certaines dimensions exprimées lors de ce bilan (motivations des répondants à rejoindre un CCI, difficultés rencontrées au sein des CCI ou de l'ACCIG), nous proposons ici une synthèse des retours des répondants sur les différentes dimensions du fonctionnement des CCI, sous la forme du tableau ci-dessous, construit à partir de l'analyse des réponses au questionnaire ainsi que sur les entretiens réalisés en 2025 :

Dimension	Avis / problématiques exprimées	Pistes de travail exprimées
Rôle et missions des CCI, intégration dans la vie locale	- <b>Tensions entre mener et/ou financer des actions concrètes dans le secteur // Co-construire des politiques publiques</b>	- <b>Clarifier le rôle et les missions des CCI</b> - <b>Améliorer l'articulation Ville / Métropole</b> au vu des compétences partagées
	- Constat d'un <b>doublon problématique avec les unions de quartier</b>	- <b>Clarifier la distinction ou l'articulation entre CCI et associations indépendantes</b>
	- <b>Impression de mille feuilles</b> avec d'autres instances	- <b>Réfléchir à une meilleure articulation / fusion entre différentes instances de participation locales</b> (CCQPV, CCI, réseau des acteurs du territoire...)
Conflits au sein des CCI	- Plusieurs CCI ont été des <b>espaces de tension interne, non régulés par la ville</b> , provoquant le départ de plusieurs personnes et des conflits - Dans les deux CCI les plus concernés (CCI1, CCI5), <b>ces conflits semblent au moins en partie liés à des membres actifs par ailleurs au sein des unions de quartiers</b> , qui apparaissent aux yeux des nouveaux membres comme des personnes politisées dans une posture contre la municipalité	- <b>un rôle de régulation / animation / formation / recadrage si nécessaire plus clairement assumé et mis en oeuvre par la ville</b> - Une <b>remise à plat de la distinction des missions entre CCI et associations indépendantes</b> - <b>Limitation des possibilités de doubles responsabilités</b> (membre du bureau d'une UQ / CCI)
Composition, Intégration et statut des membres	- <b>Le statut de membre des CCI est aujourd'hui très flottant</b> (il suffit de participer à un forum ouvert une fois). Il y a une distinction de fait entre membres actifs et plus éloignés mais ce flou est inconfortable	- <b>Clarifier le statut de membre</b> des CCI
	- <b>Constat d'une faible mobilisation non représentative de la diversité grenobloise</b>	- Faire de l' <b>aller-vers, mieux et plus communiquer</b> pour faire venir davantage de grenoblois dans ces espaces - <b>Croiser tirage au sort et volontariat</b>
Principe d'indépendance des CCI	- <b>Principe d'indépendance apprécié dans son esprit</b> (initiative des sujets, autonomie) <b>mais source de tensions</b> dans les faits (cf enjeu 1 – partie 3)	- <b>Equilibre entre indépendance / lien avec la ville à retravailler</b>

Dimension	Avis / problématiques exprimées	Pistes de travail exprimées
Principes d'indépendance des CCI (suite)	<p>Deux critiques contradictoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Manque d'un cadre et un accompagnement à l'autonomie et au fonctionnement collectif</b> plus important (de la part de la Ville) : l'indépendance nécessite un accompagnement (facilitation, formation, voire animation des CCI par un service municipal..)</li> <li>- <b>Impression d'un contrôle trop important par la Ville de l'action des CCI</b>, qui entrave ce principe d'indépendance</li> </ul>	<p>Deux pistes contradictoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Vers un accompagnement plus important de la Ville pour garantir un fonctionnement collectif démocratique</b> avec un appui de facilitation collective par exemple (piste exprimée par une majorité des répondants);</li> <li>- <b>Vers la délégation du rôle et les missions des CCI à des associations indépendantes</b> (piste exprimée par les 7 représentants UQ également membres des CCI)</li> </ul>
	<p><b>Constat partagé : absence / insuffisance de la ville concernant le maintien du cadre / de la gestion des tensions et conflits</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>plus grande implication de la Ville dans son rôle de définition et de garantie du cadre</b> global proposé pour les CCI</li> <li>- <b>Possibilité pour les CCI de choisir leur cadre de fonctionnement spécifique</b> comme une association indépendante</li> </ul>
Forum ouvert	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Format apprécié pour son ouverture et sa souplesse</b>, mais constat d'une faible participation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir ce format mais <b>communiquer davantage sur ce format pour attirer des habitants plus nombreux et divers</b></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Difficulté constatée : transformer l'expression d'une intention à la réalisation concrète d'un projet</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mieux travailler le suivi des propositions / problématiques</b> qui émergent en forum ouvert</li> </ul>
Question orale en conseil municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Droit intéressant en matière d'expression, mais d'une faible qualité en matière de débat</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduire une <b>possibilité de dialogue</b> lors de la question orale en CM</li> </ul>
ACCIG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instance dysfonctionnelle qui entrave le fonctionnement des CCI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Dissoudre l'ACCIG, la remplacer par des relations indépendantes entre chaque CCI et la Ville</b></li> <li>- Vers un fonctionnement de <b>6 associations indépendantes avec chacune un budget propre</b></li> <li>- Maintenir une corodination possible entre CCI mais sur la base du volontariat</li> </ul>
Ateliers de projets <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Format apprécié pour travailler en profondeur un sujet</b>. Critique principale : passage des intentions à la réalisation, parfois long, tortueux, peu transparent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Clarifier et préciser davantage les suites des ateliers de projet</b>, mettre en place des temps de suivi plus précis</li> </ul>

## **Restitution détaillée de l'expression des répondants**

### **A/ Motivations pour rejoindre un CCI : s'impliquer dans la vie du quartier pour l'améliorer VS utiliser les CCI comme prolongement de l'action des Unions de Quartier**

Les motivations initiales exprimées par les répondants sont très convergentes : il s'agit globalement d'une **envie, pour des habitants souvent déjà actifs dans d'autres associations par ailleurs, de participer plus activement à la vie et aux projets de leur quartier** (l'enjeu de proximité est souvent mis en avant), ainsi qu'à l'échelle plus large de la Ville.

Ces motivations font la part belle à la volonté de **s'impliquer localement et concrètement pour améliorer la qualité de vie du quartier**, parfois via un projet précis ou de façon plus générale : « nettoyage participatif et festif », « participer à la fabrication d'un centre de santé participatif communautaire », « monter des actions concrètes au service des habitants du quartier », « participer activement à la vie de mon secteur », « mieux m'impliquer dans la vie de mon quartier », « avoir une action citoyenne pour améliorer le cadre de vie », « engagement citoyen comme bénévole dans mon quartier », « avoir une action citoyenne pour améliorer le cadre de vie ».

L'échelle locale du quartier est très majoritairement mise en avant, deux personnes évoquant une motivation liée à la participation plus large aux enjeux de la ville entière : « mettre mon grain de sel dans la gestion de la ville » ; « prendre un peu de hauteur dans les enjeux de la ville et ressortir un peu des "logiques" de quartiers cloisonnés ».

Parmi les membres des CCI qui sont également membres actifs de leur union de quartier, une motivation supplémentaire est exprimée : celle d'intégrer ces instances pour prolonger leur activité de dialogue / interpellation avec la Ville en utilisant les droits offerts par les CCI (budget, question orale, réactivité de réponse avec la Ville), tout en élargissant le public touché par les UQ : « Les CCI, avec la question orale, le budget, c'est un droit supplémentaire, autant le prendre : on a plus de réponses à nos mails quand ça vient du CCI que d'autres assos » ; « faire de ce conseil de citoyen un conseil réellement indépendant » ; « voir ce qu'il était possible de faire à ce niveau et étudier la complémentarité avec les unions de quartiers » ; « envie d'élargir le cercle par rapport à l'union de quartier, de travailler avec d'autres gens ». Cette motivation vient généralement avec le constat et la critique d'une situation de doublon entre les Unions de Quartier et les CCI, ces personnes reprochant à la Ville d'avoir voulu limiter le pouvoir et l'influence des unions de quartiers en créant de nouvelles instances ayant en partie le même rôle dans l'animation de la vie démocratique locale.

Schématiquement, l'analyse des motivations déclarées par les répondants fait ainsi ressortir **deux profils distincts d'engagement dans les CCI depuis 2022** :

- Des habitants, déjà actif ou pas par ailleurs, motivés par l'envie de participer à la vie du quartier et aux enjeux du territoire (parfois avec un projet précis en tête, mais généralement dans une optique générale de participation au bien commun), dans un climat de confiance a priori avec la Ville.
- Des membres actifs des UQ qui souhaitent utiliser ces instances pour prolonger leurs activités de dialogue / interpellation avec la Ville, dans une logique souvent plus critique de contre-pouvoir.

### **B/ Difficultés constatées au sein des CCI : une mobilisation faible et trop peu diverse, des tensions et conflits entravant le fonctionnement et l'engagement des membres**

Deux constats de difficultés récurrentes sont exprimées majoritairement par les répondants : **la faible mobilisation des membres des CCI**, d'une part ; **les tensions et conflits internes aux CCI**, d'autre part.

---

1 Nous mentionnons ici quelques éléments sur les ateliers de projets, mais ce n'est pas le cœur de ce bilan centré sur le fonctionnement des CCI en tant que tels.

### Le constat d'une mobilisation faible et peu diverse au sein des CCI

Le premier constat est celui du **faible nombre de membres actifs au sein des CCI**. Le renouvellement est également faible, la mobilisation est difficile, conduisant à ce que la plupart des CCI soient constitués d'une petite poignée seulement de membres actifs, ne représentant qu'une partie de la population : « *on voit toujours les mêmes têtes* », « *faible nombre de citoyens qui s'impliquent dans la durée face à la taille du Secteur* », « *PAS de mobilisation, peu de participations aux forum ouvert,* », « *Difficultés de mobiliser les habitants.* », « *le CCI est composé que de personne que d'un certain âge* ». Ce constat est en cohérence avec l'analyse des profils socio-démographiques des répondants au questionnaire / entretiens, montrant une faible diversité au regard de la moyenne grenobloise.

Les hypothèses de causes exprimées par les répondants sont multiples :

- Une **difficulté générale de mobilisation** citoyenne à notre époque : « *on est face à une très forte démobilité des citoyens pour animer les biens communs. La ville n'y est pour rien, c'est dans l'air du temps* ».
- **L'inertie des CCI, la lenteur de réalisation des projets** discutés, la complexité des nombreux dispositifs municipaux de participation : « *Tout est trop lent et décourageant il faut une énergie énorme pour bouger peu, 18 mois pour planter quelques arbustes !* » « *l'inertie et lourdeur de la mise en action des projets* » ; « *la complexité des dispositifs qui s'emboîtent : ACCIG ; Ateliers Ville, CCPV, FPH etc* ».
- **Le manque de portage politique et technique des CCI par la ville** : manque de communication notamment, d'actions d'allers-vers pour informer les habitants du quartier de l'existence de ces espaces de participation.

### Les tensions, conflits, jeux de pouvoir au sein des CCI, souvent liés à l'engagement de membres actifs d'Unions de Quartier

Le second constat qui revient à plusieurs reprises (mais surtout dans trois CCI en particulier : les 1, 2 et 5) est que les CCI sont des **espaces de tensions, de conflits, de polémiques, de conflits de pouvoir, qui perturbent leur fonctionnement et découragent une partie des personnes** qui souhaitent s'y engager : « *je suis dans la liste de mail les propos sont affreux* », « *J'ai des difficultés à parler et ce n'était pas possible d'émettre un avis quand tous ces noms d'oiseaux volaient autour de nous.* » « *Problématique observée : combat de petits chefs* ». Pour les répondants, ces tensions sont en outre aggravées par l'absence de régulation de la part de la Ville.

Ce constat d'une tension permanente est la cause principale de démission des membres des CCI dans les 3 dernières années. Plus spécifiquement, les membres démissionnaires expriment généralement le constat d'une tentative d'influence / de prise de contrôle de certains CCI par des membres actifs d'Unions de Quartier, portant un positionnement critique envers la Ville, au détriment d'autres sensibilités moins critiques envers la ville, provoquant de vives tensions et du découragement menant parfois à la démission : « *Blocages dus à l'entrisme et aux actions négatives de membres et présidents des Unions de Quartiers* », « *j'ai été étonné que le CCI1 soit tenu par deux personnes uniquement qui sont également dirigeants de l'union de quartier. Les échanges de mails reçus depuis le début d'année montrent un fonctionnement plutôt difficile* » ; « *le CCI était phagocyté par l'Union de Quartier* ».

De façon générale, le fait qu'un espace de participation ouvert comme les conseils citoyens indépendants soit en partie un espace traversé par des désaccords et des tensions ne semble pas forcément constituer un problème en soi ( la démocratie est un espace de régulation permanente des conflits). De même, le fait que des membres d'unions de quartiers décident de s'impliquer dans les conseils citoyens indépendants n'est ni illégal ni problématique en soi. Ce qui semble problématique ici, c'est le fait que ces tensions et conflits semblent persister depuis plusieurs années, affectant le

fonctionnement de ces instances, et provoquant le découragement et la démission de plusieurs membres.

Plusieurs hypothèses de causes sont évoquées par les répondants pour expliquer la persistance et les conséquences négatives de ces fortes tensions persistantes au sein des CCI, qui ont provoqué plusieurs démissions :

- **L'absence d'intervention et de régulation des tensions et conflits par la Ville**, malgré les alertes de plusieurs membres des CCI concernés.
- **La faiblesse du cadre encadrant le rôle, les missions, le fonctionnement des CCI.**
- **Le contexte plus global de doublon voire de mise en concurrence entre les unions de quartiers et les dispositifs participatifs** (perçus par certains membres des unions de quartier comme des moyens de diminuer leur influence) ;

### C/ L'ACCIG : le constat majoritaire d'une instance dysfonctionnelle concentrant les tensions et conflits de pouvoir

Certains répondants relèvent l'intérêt d'avoir pu travailler de façon commune avec l'ensemble des CCI, notant le fait de favoriser une mise en commun des sujets à l'échelle de l'ensemble des secteurs de la ville (« *L'ACCIG m'a permis de rencontrer des membres d'autres CCI (CCI 3, 4 et 6). On a souvent les memes problemes :)* » ; « *Travail sur les bibliothèques, Intéressant* », « *expériences très intéressantes, co-responsables et riches en échanges parfois contradictoires* » ).

Mais la plupart des répondants au questionnaire / aux entretiens ont une expérience très négative de leur participation à cette instance légale de coordination des CCI. Pour rappel, les CCI ne sont pas des entités légales, mais envoient ainsi des représentants à l'ACCIG, seule structure légale de coordination et de gestion des CCI. Concrètement, les décisions concernant la répartition du budget alloué aux CCI, ou l'organisation des questions orales en conseil municipal sont prises au sein de l'ACCIG. Assez logiquement donc, **les tensions et conflits qui s'expriment déjà au sein des CCI sont exacerbés au sein de cette instance décisionnelle dotée de pouvoir** : « *trop souvent, lieu de rivalité entre les leaders* », « *volonté de certains participants de bloquer le fonctionnement des CCI (par le canal de l'ACCIG)* », « *Certains CCI se transformant en niche d'opposition politique systématique et stérile* », « *Je sentais que c'était difficile démettre un avis* », « *ACCIG non démocratique.* », « *des egos surdimensionnés qi finissent en bataille de coqs !* ».

Ces tensions et conflits s'expriment concrètement à travers plusieurs situations concrètes dans les propos des répondants :

- **Conflits autour de l'attribution du budget** pour les actions menées par les CCI : « *des egos et des déchirements terrifiants pouir 3 kopecks* » ;
- **Conflits autour des modalités pour poser une question orale** en Conseil Municipal : « *c'est une instance avec de gros enjeux de pouvoir, focalisée sur les questions orales, et il n'y a pas de place pour les projets.* » ;
- **Suspensions de malversations dans la gestion financière** (opacité dans la gestion des chèquiers et dans les modalités d'arbitrages des dépenses prises en charge par l'ACCIG pour les CCI) : « *Pas de transparence sur la gestion de l'argent et des chèquiers* » ;
- **Conflits concernant la modération des listes mails des CCI**, avec une impression d'ingérence par quelques membres responsables de cette modération de façon peu transparente : « *X et Y se sont attribués la modération des listes CCI, pour nous c'était de l'ingérence* » ;

Au delà du constat, des hypothèses de causes sont exprimées par les répondants :

- Le fait d'avoir une seule structure de coordination légale malgré l'indépendance affichée de l'ensemble des CCI (indépendance qui peut s'exprimer par des positionnements très différents)
- L'absence de régulation des conflits et tensions par la Ville malgré les alertes émises par plusieurs membres, notamment lors de démissions individuelles ou collectives.

Face à ce constat et à ces pistes de causes, les répondants semblent exprimer de façon convergente des pistes de travail pour améliorer la gestion légale des CCI :

- **Dissolution de l'ACCIG, remplacée par des relations bilatérales entre chaque CCI et la Ville** au niveau du territoire concerné ; Maintien d'une instance de coordination des CCI concernant les projets, mais sur la base du volontariat.
- **Rôle plus actif de régulation de la part de la ville** lorsque des tensions, conflits, soupçons de malversation sont exprimées par des membres des CCI.

## 1.2. Portrait des membres de CCI répondants à l'enquête

**Détail des matériaux récoltés en 2025 :**

- 28 réponses questionnaires
- 11 entretiens (9 avec des membres démissionnaires + 2 avec des membres actifs préférant la modalité de l'entretien au questionnaire)

Au total, nous avons pu récolter des informations de **39 personnes** se déclarant membres (ou ex-membres) des CCI grenoblois entre 2015 et 2025.

Il faut signaler d'abord ici que **ce nombre paraît relativement important** : les référents des territoires estiment à 34-36 membres actifs des CCI sur l'ensemble des 6 territoires. Même si ce ne sont pas nécessairement ces personnes qui ont répondu aux questionnaires (qui a été envoyé à l'ensemble des listes des membres CCI dont la ville dispose), on peut penser que ce nombre représente une bonne partie des membres impliqués dans les CCI, et **témoigne d'un intérêt pour ces instances, et ce malgré les dysfonctionnements constatés.**

Les données ci-dessous présentent quelques données d'ensemble sur ces 39 personnes ayant contribué à ce bilan, permettant au passage de dresser un portrait d'une partie des membres actifs dans les CCI grenoblois.

## Répartition territoriale des CCI représentés parmi les répondants

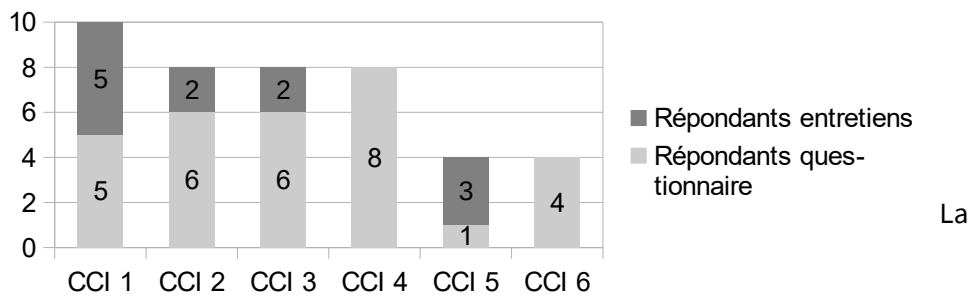


Figure 2: CCI d'appartenance des répondants au questionnaire / aux entretiens de bilan réalisés en 2025

surreprésentation du CCI1 s'explique par un nombre plus important d'entretiens avec des membres démissionnaires, qui s'explique par un ressenti de conflits importants parmi les membres.

Les CCI 5 et 6 sont nettement sous-représentés par rapport aux autres, sous-représentation déjà observée par exemple lors des derniers ateliers de projets (sous-représentation des participants)

Il est à noter que le total est de 42 expressions, car sur les 39 personnes concernées 3 ont déclaré une affiliation ayant changé entre 2 CCI.

## Ancienneté et modalité d'intégration des répondants dans leur CCI

Le tableau ci-dessous montre l'ancienneté des répondants au questionnaires ainsi qu'aux entretiens réalisés.

Ancienneté	Répondants questionnaire	Répondants entretiens	Total
Création CCI (2015)	3	0	3
2016-2021	1	2	3
2022-2025 (relance récente)	23	9	32
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>38</b>

Tableau 1: Ancienneté dans les CCI des répondants au questionnaire / entretiens de bilan 2025

Malgré la présence de quelques personnes engagés depuis plus longue date dans les CCI (pour 3 personnes, depuis leur création en 2015), ces chiffres montrent que la grande majorité des répondants participent aux CCI depuis moins de 3 ans (32 sur 38, soit 85 %).

En cohérence avec le tableau précédent montrant plutôt un engagement récent des répondants, et à part une personne ayant été tirée au sort à l'origine des CCI en 2015, tous les autres répondants sont entrés dans leur CCI de secteur par une démarche volontaire, à l'occasion d'un forum ouvert pour un tiers d'entre eux (13 sur 35) ou plus directement pour les autres (21 sur 35), comme le montre le tableau suivant :

Modalité d'intégration CCI	Répondants questionnaire	Répondants entretiens	Total
Tirage au sort	1	0	1
Forum ouvert	12	1	13
Démarche volontaire, bouche à oreille	12	9	21
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>35</b>

Tableau 2: Mode d'intégration dans les CCI pour les répondants au questionnaire / aux entretiens de bilan 2025

## Portait socio-démographique des répondants

Comme le montrent les deux graphiques ci-dessous, les membres des CCI qui ont répondu au questionnaire et/ou aux entretiens sont **nettement sur-représentés parmi les personnes de plus de 45 ans (encore plus nettement sur la tranche 60-74 ans), et concentrent un fort niveau de diplôme par rapport à la moyenne des grenoblois-es**. Ces deux résultats sont relativement cohérents avec les portraits réalisés des participants à d'autres dispositifs de participation volontaires (à la différence des dispositifs où les participants sont tirés au sort), comme les porte-paroles d'interpellations citoyennes ou des porteurs / votants lors du budget participatif.

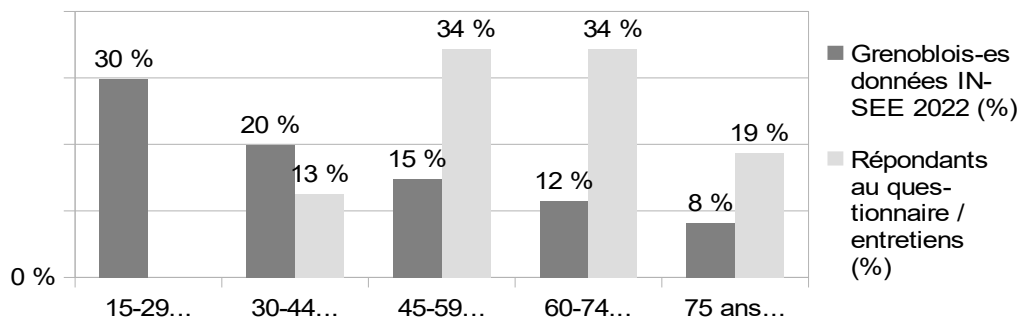


Figure 3: Âge des répondants au questionnaire / entretiens de bilan 2025 en comparaison avec la répartition constatée parmi l'ensemble des grenoblois-es (données INSEE 2022)

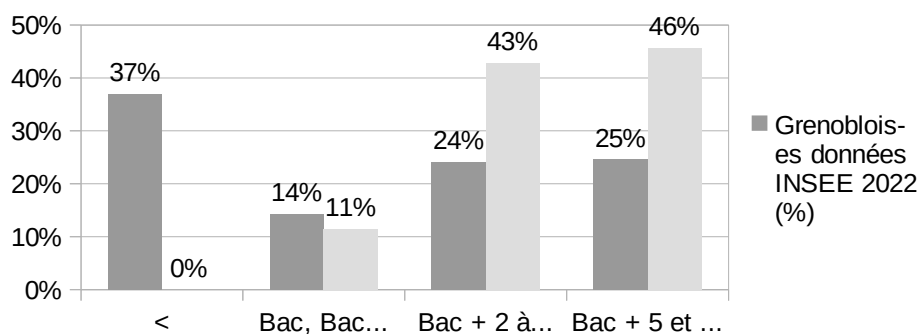


Figure 4: Niveau de diplôme des répondants (questionnaire + entretiens) 2025 en comparaison avec la répartition au sein de l'ensemble des grenoblois-es (données INSEE 2022)

Ensuite, la totalité des répondants au questionnaire ou ayant participé à un entretien de bilan déclarent être engagés par ailleurs dans la vie locale. Souvent actifs dans plusieurs associations (dont l'union de quartier qui est le type d'association la plus nommée par les personnes), mais aussi au sein d'autres dispositifs de la ville : FPH, Budget participatif, interpellation citoyenne, conseil de développement...

**Ces trois indicateurs (âge, niveau de diplôme, engagements associatifs) montrent ainsi bien que les CCI sont surtout investis par des personnes plutôt âgées, diplômées, et actives de façon plus générale dans la vie locale.** Ce constat est largement partagé dans la littérature sur la participation citoyenne, et doit être pris en compte dans les objectifs et modalités de mobilisation des habitants dans ces instances.

Enfin, concernant la répartition femmes-hommes, et contrairement aux observations dans le cadre du budget participatif ou de l'interpellation citoyenne, les hommes sont légèrement surreprésentés par rapport à la moyenne grenobloise (19 hommes soit 54 % et 16 femmes soit 46 % parmi les répondants, contre respectivement 46 % et 52 % à Grenoble, chiffres INSEE)

## 2. Restitution du bilan des référents Territoires CCI

Cette partie propose le compte-rendu de la réunion de bilan réalisée avec les agent-es référents (selon les cas, direction de territoire, ADL, chargée de concertation) des 6 secteurs de la Ville concernant les CCI.

### 2.1. Photographie des CCI en janvier 2025

	Membres actifs	Départs constatés	Forums ouverts
<b>CCI 1</b>	Difficulté à avoir la liste En date du 24/10/24, 3 noms communiqués par le CCI	Plusieurs départs (3 au moins) clairement affichés en février/mars 24	1 forum/ an à l'automne, couplé cette année avec JPO MDH  Questionnement sur l'année prochaine
<b>CCI 2</b>	8-9 actifs	2 départs clairs + éloignement discret au fil de l'eau	1 forum / an à l'automne
<b>CCI 3</b>	6-7 actifs dont 2 retraités très actifs + 15 personnes sur la liste de diffusion	2 départs clairs	1 forum / an couplé avec un comité d'usagers de la MDH
<b>CCI 4</b>	5 actifs + 5 membres second cercle, 1 référent pour la DT	Départs discrets (personnes qui ne viennent plus, sans information officielle)	Un premier forum ouvert (FO) prometteur en 2023.  2024 : forum des acteurs plus large avec stand des CCI (prévu aussi en 2025)
<b>CCI 5</b>	2 actifs	Départ d'une personne motrice qui a rendu le CCI moins actif	Pas de FO organisé à l'échelle du secteur mais 2 forums distincts : fête des projets à Teisseire / Forum Abbaye
<b>CCI 6</b>	10 actifs Présence du CCPV à certaines réunions	Un départ clair (représentant UQ) + quelques départs discrets	Un forum ouvert / an. En 2025 sera orienté thématique jeunesse

#### Éléments transversaux partagés :

**Sur les membres :** difficulté liée au caractère très flou de la notion de membre de CCI. On ne sait pas vraiment ce que veut dire membre, cela recouvre des réalités différentes, de simple participant à un forum ouvert à membre actif et régulier.

Difficultés également à avoir les listes des membres (cf. CCI1)

**Sur les départs :** quelques départs ont été formalisés, mais dans la plupart des cas on observe simplement un éloignement progressif non formalisé.

## 2.2. Les problèmes et difficultés des CCI

### Général - cadre officiel des CCI

- **Cadre absent / peu clair** (ne garantit pas un cadre de dialogue respectueux, pas d'encadrement question orales CM, pas de charte opérationnelle pour gérer les conflits, ...) Cadre qui ne protège pas les habitant-es lambda des conflits de pouvoirs, voir de la prise de pouvoir de quelques-uns
- Actuellement pas d'accompagnement des habitant-es pour s'auto-organiser, se former aux méthodes d'animation, à la prise de décision collective, ...
- **Flou sur le statut de membre** (pas de distinction entre simple participant à un forum / membre actif) et de fait sur le collectif. Qui est légitime pour parler au nom du collectif si les règles ne sont pas claires ?
- Sentiment que **les CCI participent d'un empilement de structures** (UQ, assos de parents d'élèves, CCI...) qui chacune donne lieu à des enjeux de pouvoirs, rendant difficile la discussion transversale sur les enjeux de fonds à l'échelle du secteur. Cet empilement rend également les espaces de participation plus fragiles (moins de monde) avec une sur-sollicitation des habitant-es (souvent les mêmes qui changent de casquettes)

### Rôle des référents de territoire

- **Flou dans le rôle d'accompagnement de la ville.** Co-organise les Forums ouverts mais en retrait ensuite. La Ville n'a pas vraiment un rôle de garant du cadre, la consigne est aussi de laisser vivre ces instances qui sont indépendantes.
- **Malaise avec un rôle de « pare-feu » entre les CCI et la Ville.** Rôle flou des référents de territoires. D'un côté, des attentes fortes côté CCI de faire avancer des sujets / de l'autre, consigne de laisser faire et de limiter l'accompagnement de ces instances indépendantes. Interpellation de membres de CCI auprès des territoires suite à des difficultés importante sur le fonctionnement de l'instance => pas de moyen d'action pour les territoires à qui on (élu-es, DDST, VAC) demande de rester en marge, de ne pas intervenir car instance indépendante (cf. CCI1). Posture des territoires pas toujours facile à tenir alors que les habitant-es font remonter des dysfonctionnements importants ; sentiment pour certains d'être un peu seul face à cette situation (cf. CCI1)
- **Difficulté sur les Forums ouverts :** co-organisé avec la Ville mais aucune garantie sur la suite. (ex CCI1 : pas d'accueil des nouvelles personnes, et difficulté à renvoyer du monde vers une instance qui dysfonctionne)

### Fonctionnement des CCI

- **Conflits de pouvoir dans les CCI,** non régulés. Certains CCI sont devenus des espaces d'échos de demandes individuelles. Manque de démocratie interne. En retour, absence d'accompagnement sur la prise de décision collective pour contrer les logiques de prises de pouvoir individuelles.
- **Faible représentativité des CCI** par rapport à la diversité de population du secteur. Notamment, certains CCI accusés de ne représenter que les « retraités blancs » de leur quartier. Une des conséquences : dissociations en petits groupes dans certains CCI.

- **Flou entre logique d'interpellation / montage de projets concrets** . Plusieurs conflits internes dans les CCI à cause de cette tension entre des personnes voulant utiliser le CCI et son budget pour des projets concrets pour le quartier, et d'autres voulant donner une portée plus politique, portant sur les politiques municipales à l'action des CCI. Tension déjà soulevées lors des précédentes évaluations
- **Légitimité des CCI en question : flou sur la notion de membres qui induit un flou sur qui est légitime à représenter le CCI (ex Question orale du CCI5 sur le stationnement). A l'inverse lors de réunion publique, un habitant a l même parole qu'une personne s'exprimant au nom du CCI**
- **Frustration dans les suites des questions orales posées par les CCI en CM** (absence de suites).
- **Difficulté d'articulation avec la métropole** qui concentre pourtant beaucoup de compétences liées à la proximité

### **Gestion du budget – articulation ACCIG**

- **Problème de la centralisation des arbitrages sur le budget au sein de l'ACCIG** (blocages possibles, complexité de devoir passer par l'ACCIG pour les demandes de budget)
- CCI/ACCIG : fonctionnement global lourd qui décourage

## **2.3. Les points positifs, à garder dans le fonctionnement actuel**

- **Indépendance de l'instance CCI**. Permet de sortir d'un format d'une liste de demandes adressées à la Ville, davantage d'appropriation, de ce que peut faire un CCI pour agir sur un sujet.
- Un périmètre qui permet une **vision à l'échelle du secteur**, là où les autres collectifs sont plus localisés (UQ, parents d'élèves)
- **Rôle d'appui aux mobilisations du secteur**. Auto-saisine intéressante, rôle d'**accompagnement vers des débouchés proposés par la Ville**: interpellations citoyennes, COP, projets BP... Sentiment d'utilité associé. Collaboration entre habitant-es = très positif
- **Forums ouverts**
  - Amène de nouveaux sujets
  - Appropriation par les habitants, et permet d'associer tout le monde
  - Amène les territoires à innover et à associer les équipes MDH de façon globale.
  - Collaboration CCI/Ville pour les organiser => intéressant, à maintenir
- Le principe d'un **budget indépendant**, sans besoin d'une validation par la municipalité par exemple.
- Légitimité donnée à la parole des habitant-es lorsqu'ils interpellent les Services au nom des CCI

## **2.4. Pistes de travail exprimées par les référents territoires**

- **Clarifier le cadre**, proposer une charte de fonctionnement plus précise, qui garantisse de bonnes conditions de dialogue. Eventuellement y adjoindre 1 charte de fonctionnement propre à chaque CCI
- **Un budget par CCI de secteur : suppression du filtre de l'ACCIG**

- **Mise en place d'un forum global visant à articuler les différents collectifs et intérêts** plus ou moins organisés dans un secteur. Faire du lien entre collectifs existants plutôt que d'empiler les instances. Par exemple, sur la base du forum des acteurs existants dans certains secteurs. Ou une instance participative générale à partir de laquelle s'articule des groupes de travail thématiques
- **Animation par un tiers** (municipal ou autre) et/ou **formation des habitants à l'animation, prise de décision collective, à la gestion des conflits, ...** (accompagner les habitant-es au début pour aller vers cette indépendance de l'instance)
- **Prioriser les CCPV (publics éloignés) sur les CCI** dans l'accompagnement par la ville.
- Intégrer les CCI davantage au process des politiques publiques pour donner un sens, une place précise à cette instance auprès de tous les services ;
- Rechercher ce qui se fait sur les autres territoires en matière de conseils citoyens pour s'inspirer des fonctionnements vertueux.

## 3. Synthèse et propositions

### 3.1. Tableau de synthèse des propositions des participants au bilan (membres CCI + référents territoires)

Dimension considérée	Pistes exprimées par les membres des CCI	Pistes exprimées par les référents de territoire
Périmètre des CCI		<b>Conserver un périmètre secteur qui permet une vision plus large des enjeux</b> par rapports à d'autres acteurs plus localisés (parents d'élèves, UQ)
Rôle et missions des CCI, intégration dans la vie locale	<b>Clarifier et préciser davantage le rôle et les missions des CCI ainsi que leur cadre de fonctionnement</b>	
	Réfléchir à <b>une meilleure articulation entre différentes instances de participation locales</b> (CCQPV, CCI, réseau des acteurs du territoire...) <b>et avec les associations indépendantes</b> (UQ notamment)	
	<b>Améliorer l'articulation Ville / Métropole</b> au vu des compétences partagées constatées	Conserver et <b>développer un rôle d'appui aux mobilisations du secteur</b> , porteur de collaboration entre habitant-es
		Expérimenter un rôle possible de <b>forum global visant à articuler les différents collectifs et intérêts plus ou moins organisés dans un secteur</b>
Conflits au sein des CCI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarifier qui tient le <b>rôle de régulation / animation / formation / recadrage</b> au sein des CCI → <b>proposition que la ville assume davantage ce rôle</b></li> <li>- <b>Limiter les possibilités de doubles responsabilités (membre du bureau d'une UQ / CCI)</b></li> </ul>	Clarifier qui tient le <b>rôle de régulation / animation / formation / recadrage</b> au sein des CCI
Composition, Intégration et statut des membres	- <b>Clarifier le statut de membre des CCI</b> (aujourd'hui, ce statut est trop flou et générateur de tensions et flottement)	
	- Faire de <b>l'aller-vers, mieux et plus communiquer pour faire venir davantage de grenoblois</b> dans ces espaces	
	- <b>Croiser tirage au sort et volontariat</b>	

<b>Principe d'indépendance des CCI</b>	- <b>Equilibre entre indépendance / lien avec la ville à retravailler.</b>	- <b>Conserver le principe d'indépendance qui permet une appropriation des sujets</b> , davantage qu'une instance listant des demandes auprès de la Ville
	Deux pistes contradictoires : - <b>Vers un accompagnement plus important de la Ville pour garantir un fonctionnement collectif démocratique</b> avec un appui de facilitation collective par exemple (piste exprimée par une majorité des répondants); - <b>Vers la délégation du rôle et les missions des CCI à des associations indépendantes</b> (piste exprimée par les 7 représentants UQ également membres des CCI)	- <b>Animation par un tiers</b> (municipal ou autre) et/ou <b>formation des habitants à l'animation, prise de décision collective, à la gestion des conflits, ...</b> (accompagner les habitant-es au début pour aller vers cette indépendance de l'instance)
	- <b>Une plus grande implication de la Ville dans son rôle de définition et de garantie du cadre global</b> proposé pour les CCI - <b>Possibilité pour les CCI de choisir leur cadre de fonctionnement</b> spécifique comme une association indépendante	
<b>Forums ouverts</b>	<b>Maintenir ce format considéré comme positif et moteur d'engagement</b> , amenant de nouveaux sujets	
	- <b>Communiquer davantage / différemment</b> pour attirer des habitants plus nombreux et divers	- <b>Maintenir une coopération CCI / Ville dans l'organisation</b>
	- Mieux <b>travailler le suivi des propositions</b> / problématiques qui émergent en forum ouvert	
<b>Question orale en conseil municipal</b>	- <b>Introduire une possibilité de dialogue lors de la question orale en CM</b>	
<b>Statut des CCI et ACCIG</b>	- <b>Dissoudre l'ACCIG, la remplacer par des relations indépendantes entre chaque CCI et la Ville</b> - <b>Aller vers 6 associations indépendantes avec chacune un budget propre</b>	
<b>Ateliers de projets<sup>2</sup></b>	- <b>Clarifier et préciser davantage les suites des ateliers de projet</b> , mettre en place des temps de suivi plus précis	

2 Nous mentionnons ici quelques éléments sur les ateliers de projets, mais ce n'est pas le coeur de ce bilan centré sur le fonctionnement des CCI en tant que tels.

## 3.2 Analyse : trois enjeux transversaux sur le rôle et le fonctionnement des CCI

Nous (l'unité accompagnement du service VAC) proposons ici de développer **trois enjeux transversaux** qui nous semblent faire partie des causes des dysfonctionnements constatés, pour nourrir le travail futur de diagnostic et d'élaboration de pistes de travail.

### **Enjeu 1 : Le malaise lié à l'ambivalence de l' « indépendance » des CCI**

Les CCI sont « indépendants » de la Ville, mais ont été créés et sont encadrés par des décisions municipales en tant qu'instances réglementaires de participation citoyenne (cadre de la loi Vaillant de 2002 sur les conseils de quartiers). Cette ambivalence originelle crée un malaise important auprès des membres des CCI comme des référents de territoires, et semble être une des causes des tensions et dysfonctionnements constatés au sein des CCI. Pour les agent-es municipaux, comment et jusqu'où accompagner les CCI sans tomber dans l'ingérence ? Pour les membres des CCI qui ont aussi des responsabilités dans les Unions de Quartier (7 répondants dans ce cas), pourquoi ne pas remplacer ces conseils citoyens par une relation partenariale avec des associations déjà existantes et indépendantes sur le territoire (dont les unions de quartier) ? Pour tous, **comment concilier le principe d'indépendance avec un cadre de fonctionnement décidé par la Ville (modalités d'organisation par secteur, coordination via l'ACCIG...) ?**

Cette situation ambivalente est également source de complexité dans la structuration des CCI (6 conseils indépendants à l'échelle des secteurs, sans statut juridique, et une association loi 1901, l'ACCIG, chargée de coordonner les CCI et de dialoguer formellement avec la ville en tant qu'association), complexité qui a pu être vécue comme une source de tensions et de désengagement.

### **Enjeu 2 : Le cadre de fonctionnement des CCI et de l'ACCIG.**

L'ambivalence liée à l'indépendance des CCI se traduit concrètement par un cadre de fonctionnement perçu comme flou et insuffisant. **Les principes de gouvernance (modalités de la décision), les éléments de cadre relationnel de participation sont peu formalisés, conduisant à des tensions multiples, génératrices de désengagement.**

De plus, ce cadre n'est pas perçu comme étant garanti par l'institution en cas de débordements manifestes ou supposés, concernant par exemple les règles budgétaires ou le cadre plus général de gouvernance :

- Les règles liées aux demandes et à l'**utilisation du budget alloué par la Ville**: modalités de coordination entre CCI pour acter les choix de dépenses, types d'actions concernées (voir enjeu 3), modalités de demande de subvention...
- **Règles de fonctionnement internes aux CCI** : créées par la ville mais indépendantes, les CCI sont libres de choisir leur mode de fonctionnement (rythme des réunions, règles pour prendre des décisions, cadre pour un dialogue serein...). Ces règles sont souvent peu définies, cela générant des difficultés. Dans plusieurs cas des membres sollicitent les référents des territoires pour de l'accompagnement ou de la régulation du cadre et des échanges, qui restent en retrait pour respecter le principe d'indépendance, provoquant un sentiment de laisser-faire générateur de frustrations, tensions, et désengagement (CCI1, CCI5).

### **Enjeu 3 : Le périmètre des actions des CCI : participation à l'élaboration des politiques publiques et/ou soutien de projets de proximité ?**

Cette tension a émergé concrètement dans plusieurs CCI et au sein de l'ACCIG, principalement autour de l'utilisation possible du budget : **un CCI est-il légitime pour mener et financer des projets sur son territoire (animations, sorties collectives, actions de sensibilisation...)? Ou doit-il utiliser ce budget seulement pour des actions liées à ses missions de veille et d'accompagnement des politiques publiques plus globales ?**

Dans la charte actuelle de fonctionnement des CCI, ceux-ci « *sont appelés à être des lieux d'échanges, d'interpellation et de co-construction entre les habitant-es et la Ville de Grenoble* », et les 5 « missions prioritaires » des CCI relèvent plutôt d'un rôle de participation au débat, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques locales :

**« Les Conseils Citoyens Indépendants de territoire, afin de vitaliser la démocratie locale, possèdent cinq missions prioritaires :**

- Assurer une veille du territoire en proposant des thématiques de travail, reflétant des préoccupations du territoire ;
- Prendre part à l'animation des dispositifs de démocratie locale (Budget participatif, Fonds de Participation des Habitants, période de vote du Budget participatif et de l'interpellation citoyenne, la Belle saison...);
- Accompagner les démarches de participation citoyenne sur les projets de leur territoire (rôle de garant dans les démarches de co-construction, appui à la mobilisation...);
- Être le relais des acteurs locaux et des habitant.e.s de leur territoire en direction de la Ville ;
- Être un interlocuteur du maire de secteur sur les politiques publiques municipales sur leur territoire (élaboration, suivi, évaluation). »

Ces missions n'incluent a priori donc pas un rôle de portage ou de soutien concret (dont financier) à des projets locaux. Pourtant, les « rôles et missions » des CCI présentés sur la plateforme participative volontaires de Grenoble incluent un rôle de « *soutien des projets habitants* » :

#### **Rôle & Missions**

- Participation et mobilisation autour d'événements de secteur à destination des habitant-es
- Soutien des projets habitant-es et mise en relation avec des acteurs et interlocuteurs présents au sein des territoires (Services de la Ville, Maisons des Habitant-es, associations...)
- Organisation de réunions publiques à destination des habitants : 2 forums ouverts au public par an
- Proposition de thématiques pouvant déclencher un atelier de projet
- Exercice du droit d'interpellation du Maire en posant des questions orales en Conseil Municipal

Or, parmi les motivations des membres des CCI ayant répondu à l'enquête, nous avons vu que **la perspective de pouvoir agir de façon concrète sur des projets de proximité dans le secteur était un moteur d'engagement important pour une partie des répondants** (cf partie 1). Dans le cadre de la gestion du budget, cette ambiguïté sur la légitimité ou non pour un CCI de financer ce type d'actions nous semble avoir été une des causes de tensions (par exemple dans le CCI5, ayant conduit à la démission collective de plusieurs membres déçues de ne pas pouvoir porter ou financer des projets concrets sur le territoire).

Cette tension résonne aussi avec l'orientation politique récente du projet « Volontaires de Grenoble », qui vise à reconnaître et encourager une forme de continuité d'engagement citoyen entre des actions ponctuelles d'animation ou de bénévolat, et une forme de participation plus structurelle qui peut prendre diverses formes. **Cette orientation politique paraît proposer une forme de continuité qui ne se retrouve pas totalement au sein des CCI.**

Par ailleurs, des référents de territoires plaident pour que ces instances de conseils citoyens puissent jouer un rôle d'animation d'un réseau d'acteurs territoriaux, plutôt que de constituer une instance supplémentaire s'ajoutant aux acteurs et espaces déjà présents sur le territoire, ce qui constituerait un positionnement encore différente pour les CCI.

### 3.3. Restitution de ce bilan et suites

Ce bilan sera rendu public sur la page des CCI sur la plate-forme volontaires de Grenoble. Trois suites sont proposées :

- **Un temps de restitution de ce bilan par secteur**, à destination des membres des CCI (dont les comptes-rendus sont annexées à la suite de ce bilan dans les pages suivantes) ;
- **Un temps de travail interne réunissant les référents de territoire et le service VAC** pour partager ce bilan et les perspectives à venir ;
- La production d'un **travail de capitalisation sur les bilans des conseils citoyens dans les villes françaises de plus de 80 000 habitants** à partir de la littérature existante (courant 2026).

## **Annexe : Comptes-rendus des temps d'échange sur le bilan et les suites au sein de chaque CCI**

- Compte-rendu échange CCI1 – 9/12/2025
- Compte-rendu échange CCIé – 28/11/2025
- Compte-rendu échange CCI1 – 27/11/2025
- Compte-rendu échange CCI1 – 25/11/2025
- Compte-rendu échange CCI1 – 24/11/2025
- Compte-rendu échange CCI1 – 05/01/2026

## **CR temps de travail échange sur le bilan et propositions - CCI 1**

*Présent-es ville de Grenoble : Jonathan l'Ecolier (directeur territoire 1), Sandra Bonniau (chargée de concertation territoire 1), Antoine Gonthier (Service vie associative et citoyenne)*

### **Retours sur le bilan du fonctionnement des CCI – éléments de discussion**

Les membres du CCI 1 regrettent l'insuffisance et l'omission des points suivants dans le rapport 2025 :

- Très peu de matière sur les dysfonctionnements de l'ACCIG (analyse sur les conflits traversés, notamment les désaccords sur l'utilisation de la subvention accordée aux CCI via l'ACCIG, aucune mention des démissions collectives du CA de l'ACCIG (CCI-1, CCI-5 et une individuelle du CCI-2) prises pour ne pas être tenus responsables juridiquement des dépenses illégales de certains CCIs, absence de convocation à l'AG 2025 de 2 CCIs (1 et 5) ayant entraîné une reconvo-cation, refus du CA de transmettre le Grand Livre des Comptes et les relevés bancaires 2023-24-25, immixtion abusive du CA de l'ACCIG dans la gestion du CCI-1, refus de donner la liste des adhérents de l'ACCIG = liste des membres des CCI)
- Analyse partielle sur les conflits et démissions à l'intérieur du CCI-1 : absence totale de contra-dictoire, parole qu'aux démissionnaires, affirmations prises pour argent comptant, mise en cau-se abusive des membres des Unions de quartier (sans argument).
- Désaccord sur l'enjeu de la difficulté à obtenir des listes du CCI1, que celui-ci a fourni à la Ville après un temps pour vérifier que les membres appartenaient bien au CCI1.
- Demande abusive de la Ville de disposer des mails des membres des CCI (non-respect de la Charte)
- Pas de bilan concernant les ateliers de projet, éléments-clé de la réforme de la Charte des CCIs en 2018 toujours partie intégrante de la charte et absence des propositions transmises dans une lettre ouverte adressée au Maire le 31 janvier 2025.
- Aucune mention de l'exclusion arbitraire d'un membre de l'Atelier de projet Stationnement par la Ville en déc. 2024, suspendue par le Tribunal administratif en Référé en janvier 2025.

### **Propositions en vue de renouveler l'instance obligatoire des conseils citoyens**

- Sur le **droit de question orale** :
  - Modalités d'attribution du droit de question orale en conseil municipal défini dans la charte (tournant ? Procédure en cas d'un conseil citoyen qui passe son tour ?)
  - Proposition d'en faire un débat en CM et pas seulement une réponse descendante (2 tours de discussion + clôture par les pétitionnaires par exemple).
- Sur le **budget de l'ACCIG / des conseils citoyens** :
  - Nécessité de clarifier précisément les types de projets qu'il est possible de financer ou non avec la subvention attribuée aux CCI, à partir du cadre proposé par la loi Vaillant dont l'interprétation par la ville est à préciser (ce cadre ne permet pas dans le texte de loi de financer des projets spécifiques pour des usagers comme les FPH par exemple, mais plutôt des actions de débat public)

- Sur le cadre et le règlement des CCI : la ville devrait assumer davantage un **rôle de cadre et de tenue de ce cadre** :
  - Définir un Règlement intérieur des CCI
  - Trancher par un avis juridique d'éventuels litiges, par exemple sur les finances
  - Proposer un cadre pour dépasser les conflits entre personnes lorsque c'est demandé. Rôle de médiation, de garant du cadre de fonctionnement
  - Concrètement, la ville pourrait être présente lors de la première réunion d'un CCI, en indiquant qu'elle est disponible pour le groupe en cas de besoin (animation, formation, médiations...)
  
- Proposition : **une seule entité habitante de dialogue avec la ville par territoire** (fusion conseils citoyens / UQ)
  - Membres individuels de chaque CCI et non de l'association ACCIG
  - Enjeu de mutualisation des moyens pour des structures qui ont en partie le même objet (aujourd'hui, 500€/an pour les UQ, 10 000€ par conseil citoyen)
  - Enjeu de vérifier les possibilités au niveau juridique. Les unions de quartier peuvent-elles être les conseils citoyens loi Vaillant, quitte à modifier en partie leurs statuts associatifs ?
  - Plusieurs options concrètes à discuter, par exemple une association par secteur et 3 collèges à l'échelle du quartier au sein de cette association, pour reprendre les distinctions d'échelle ?

## CR temps de travail échange sur le bilan et propositions - CCI 2

Rencontre du 28/11/2025

5 Présents CCI : Eliane Personaz, Bernard Cariou, Maurice Façq, Jean-Pierre Charre, Claire Gibbons

Présent-es ville de Grenoble : Marine Castells (agente de développement local territoire 2), Nabil Makhoulouf (animateur secteur 2), Antoine Gonthier (Service vie associative et citoyenne)

### Retours sur le bilan du fonctionnement des CCI – éléments de discussion

- Compléments : retour sur les actions et projets menés par le CCI2 en 2025 (échange oral sur la base du document réalisé par le CCI2)
- Exemple de dysfonctionnement : un projet décidé collectivement par le CCI2 mais qui s'est vu au départ refusé par l'ACCIG. Illustration du problème de ces niveaux

### Propositions en vue de renouveler l'instance obligatoire des conseils citoyens

- **Clarifier les missions, la gouvernance et l'organisation des travaux** des conseils citoyens
  - Les ateliers de projets fonctionnent parce que les gens savent bien pourquoi ils sont là, que les échanges sont bien gérés, que les finalités sont claires et suivis → Reprendre le principe d'atelier sur des enjeux à l'échelle du territoire, travaillés par les CCI (exemple : devenir du Rabot?)
  - Conserver une association unique mais clarifier que l'ACCIG est juste une association gestionnaire, les décisions étant bien prises au sein de chaque CCI par un vote.
  - Créer une charte des CCI plus simple et claire (les « 10 règles d'or des CCI »). La ville doit être davantage garante des règles collectives.
  - Supprimer le « indépendant » et garder seulement conseil citoyen, pour simplifier et sortir de l'ambiguïté en réaffirmant que la ville ne pilote pas mais est garante du cadre des CCI ?
- **Améliorer le suivi et l'accompagnement par la ville** pour les CCI
  - Améliorer le suivi après les forums ouverts réguliers
  - Mieux cadrer / gérer les échanges, les dynamiques relationnelles
  - La ville peut être en soutien pour des besoins de formation et d'accompagnement (animation, prise de décision...)
- Participation : **mobiliser davantage et clarifier le statut de membre** d'un CCI
  - Deux options discutées : restreindre la qualité de membre à des habitants du secteur, pas de membres de bureaux d'associations OU laisser entrer tout le monde mais clarifier les règles collectives d'expression et de décision.
  - Travailler la mobilisation pour faire venir davantage de personnes (refaire un événement comme « Un matin pour agir » en décembre 2022 qui avait été une réussite)
- **Mieux articuler les instances** pour sortir du mille feuilles :
  - Les CCI doivent agir au niveau du secteur : 35 000 personnes, 6 unions de quartier. On devrait donc travailler des enjeux plus structurants.
  - Clarifier le lien entre CCPV et CCI

## CR temps de travail échange sur le bilan et propositions - CCI 3

Rencontre du 27/11/2025

**5 présents CCI** : Bruno Ferrand, Christian Dupré, Bouchra Benteta, Cyril Peyramond, Daniel Vanlaethem.

**Présent-es ville de Grenoble** : Madeleine Ville (ADL territoire 3), Pascal Grouazel (directeur territoire 3), Antoine Gonthier (Service vie associative et citoyenne)

### Retours sur le bilan du fonctionnement des CCI – éléments de discussion

- Sentiment global : les CCI fonctionnent mal mais l'enjeu vaut la peine qu'ils soient améliorés.
- Constat du non-respect de la charte par les élus (par exemple, le CCI devrait être informé avant chaque projet sur son territoire ce qui n'est pas toujours fait)
- Problème du site web et des mails @ccigrenoble.fr : interface trop complexe, pas possible qu'un membre par CCI s'y forme seul. De ce fait, 1 seul gestionnaire ACCIG pour tous les CCI.
- Manque du suivi / évaluation des CCI dans le second mandat (par rapport au premier mandat).

### Propositions en vue de renouveler l'instance obligatoire des conseils citoyens

- **Clarifier la structuration et l'organisation** des conseils citoyens
  - Conserver l'ACCIG mais modifier la gouvernance, sécuriser le cadre de fonctionnement par exemple avec une présence d'un-e élu ou service en tant que membre associé
  - Simplifier la gestion financière pour qu'elle soit plus accessible par des bénévoles. Proposition : s'inspirer du FPH avec des décisions prises par le groupe par secteur, avec une association qui soit seulement un support administratif sans pouvoir de décision.
  - Une charte plus simple et claire (la charte actuelle est trop ambitieuse, source de démobilitation possible ?)
  - Clarifier/expliciter les objectifs réelles de la Ville : CCI = instance relais pour nourrir et faire vivre quelques projets municipaux ? Autonomie et force de proposition réelle ? Voire possibilité de pousser le débat démocratique et enrichir le débat politique ?
  - Lien des CCI avec nombreux autres acteurs locaux (CCPV, UDHEC) : rôle et périmètre d'actions mal identifiés, au détriment des CCI par rapport aux UQ
- **Améliorer et protéger le droit de question orale en CM**
  - Clarifier la règle de question tournante pour éviter les conflits
  - Proposer une couverture médiatique des questions orales
  - Améliorer la saisie par la Ville des thèmes soulevés dans les questions orales
- **Améliorer le suivi et l'accompagnement par la ville** pour les CCI
  - Davantage de moyens pour les territoires, permettant une meilleure mobilisation et un soutien plus important
  - Améliorer le suivi après les forums ouverts réguliers
  - Mieux cadrer / gérer les échanges ; mieux aider à la régulation des conflits intra ou inter CCI

- La ville peut être en soutien pour des besoins de formation (animation, prise de décision...)
- Agents des MDH qui accompagnent, sont limités dans leur capacité à réagir comme espéré, monter vite et haut sur les ressources ou les mobilisation dont les CCI auraient besoin.
  
- **Des membres plus nombreux et plus représentatifs de leur secteur**
  - Des membres plus représentatifs de l'ensemble du territoire du secteur concerné, pas seulement d'un quartier. Va de pair avec la lisibilité publique de la notion de Secteur
  - Enjeu : comment faire venir plus de monde pour que le CCI représente plus ? (note : au départ des CCS, la mobilisation était bien plus importante, environ 50 personnes)

## CR temps de travail échange sur le bilan et propositions - CCI 4

### **Rencontre du 25/11/2025 :**

7 Présents CCI 4 : Annie Beylard, Serge Gros, Béatrice Bulard, Christine Vicherd, Chantal Cheval, Guy Berlioux, Joseph Sangiorgio,

Présent-es Ville de Grenoble : Sofia Bazin (agente de développement local territoire 4), Sylvie Omez-Pommier (directeur territoire 4), Antoine Gonthier (Service vie associative et citoyenne)

### **Retours sur le bilan du fonctionnement des CCI – éléments de discussion**

- Problème d'absence de retour de la ville suite à des demandes qui viennent des CCI (exemple ouverture rue Perrin secteur 4) → démobilisateur
- Difficultés liées au temps long de la prise de décision publique, la frustration et la déception viennent aussi de cela.
- Constat de l'absence d'outils liés à nos compétences théoriques, manque de support au travail collectif du groupe
- D'autres éléments de bilan qui seraient intéressants : Bilan par les CCI dans chaque secteur / Bilan de l'aboutissement des questions orales

### **Propositions en vue de renouveler l'instance obligatoire des conseils citoyens**

- **Clarifier les missions** et la structuration des conseils citoyens
  - Chaque CCI pourrait mieux définir sa singularité sur son rôle et ses missions, en complément des autres acteurs du territoire
  - Propo : dissolution de l'ACCIG, remplacée par 6 assoc + coordination volontaire entre elles.
  - Formaliser une adhésion réelle aux CCI (bulletin d'adhésion sans cotisation)
- **« Transformer les doléances, besoins, demandes, colères en projets »** : le CCI pourrait **accompagner des dynamiques ascendantes sur son territoire** (réclamations, pétitions) :
  - La Ville pourrait informer le CCI des réclamations sur leur secteur, si possible en proposant aux personnes de contacter le CCI ? Ou Faire remonter une forme de note d'ambiance à l'échelle du secteur ? Pas seulement concernant les gens qui « râlent », mais aussi les projets portés. Dans l'autre sens, le CCI devrait permettre de faire remonter des sujets y compris qui concernent que peu d'habitants.
  - Le CCI pourrait être un espace de médiation avant qu'un sujet devienne un conflit, dans un dialogue permanent, pour contribuer à construire un rapport de confiance avec la Ville
  - Le CCI pourrait être systématiquement présent dans les médiations d'initiative citoyenne sur son secteur.
- **Ateliers de projets**
  - Les sujets pourraient être proposés par les citoyens (Ateliers d'initiative citoyenne)
- **Améliorer le suivi et l'accompagnement par la Ville** pour les CCI
  - Un élu pourrait être présent sans droit de vote, membre invité du CCI
- **Question orale en CM**

- Proposition : question orale en CM déclenchée par un nombre de signatures d’habitants ?
- **Clarifier l’articulation entre les CCI et les autres acteurs du territoire**
  - Garder le principe d’un conseil composé d’une majorité d’habitants pour ne pas concurrencer la coordination de secteur déjà composées de membres collectifs
  - Inviter des associations sur des sujets précis, ou permettre à des associations d’être membres invités sans droit de vote.

## CR temps de travail échange sur le bilan et propositions - CCI 5

*Echange téléphonique du 24/11/2025*

*1 Présents CCI : Raymond Luz Catino*

*Présent-es ville de Grenoble : Antoine Gonthier (Service vie associative et citoyenne)*

### **Retours sur le bilan du fonctionnement des CCI – éléments de discussion**

- Constat que le CCI5 n'existe plus actuellement.
- Un des problème : les CCI attirent en partie parce qu'il y a de l'argent, alors que ce n'est pas l'objectif principal de financer des projets sur le mode du FPH.
- Impression générale : la communication officielle (page du site, charte...) suggère que les CCI sont un élément important de la vie démocratique locale, alors que cela ne se traduit pas vraiment dans le concret

### **Propositions en vue de renouveler l'instance obligatoire des conseils citoyens**

- **Clarifier la structuration et l'organisation** des conseils citoyens
  - Clarifier les missions des CCI
  - Mieux informer les citoyens de l'existence et des missions des CCI
- **Clarifier l'articulation avec les unions de quartiers**
  - Les UQ sont un maillage essentiel à l'échelle du quartier, il y a des projets concrets qui se font et il faut garder. Il faut clarifier les rôles pour éviter le sentiment de concurrence.
  - Après les élections municipales de 2026, proposer une discussion avec les unions de quartiers pour penser ensemble la prochaine forme des conseils citoyens sur les territoires.

## CR temps de travail échange sur le bilan et propositions - CCI 6

Rencontre du 5/01/2026

3 Présents CCI : M. Bodinier, Mme Béranger, Mme Plouhinec

Présent-es ville de Grenoble : Chloé Ndiaye (agente de développement local territoire 6), Antoine Gonthier (Service vie associative et citoyenne)

### **Retours sur le bilan du fonctionnement des CCI – éléments de discussion**

- Problème de communication entre la liste mail et la liste whatsapp
- Faible mobilisation d’habitants dans le CCI6
- Certaines personnes prennent le CCI pour un second FPH permettant de financer des projets sur le quartier
- Manque d’espaces de gestion des conflits, d’espaces de discussions, de médiations dans les cas de conflits. Si les conflits ne sont pas traités ils font fuir les personnes, alors qu’il faudrait un espace pour les traiter démocratiquement

### **Propositions en vue de renouveler l’instance obligatoire des conseils citoyens**

- **Clarifier la structuration et l’organisation** des conseils citoyens
  - Les 3 missions de base (animer des projets, impulser des réflexions sur des politiques municipales, participation à d’autres dispositifs de participation), sont floues, et cela demanderait un ou une salariée pour ces missions et non des bénévoles.
- **Clarifier les modalités d’utilisation du budget** des CCI
  - Mettre en place une autonomie financière de chaque CCI
  - Clarifier les critères permettant d’attribuer de l’argent à des projets : qu’est ce que cela signifie concrètement que le projet doit être “citoyen” ? Portée collective ? Portée transformatrice ? Notion de long terme et non d’action ponctuelle ?
- **Améliorer et protéger le droit de question orale en CM**
  - Clarifier la règle de question tournante pour éviter les conflits.
- **Améliorer le suivi et l’accompagnement par la ville** pour les CCI
  - Mieux cadrer / gérer les échanges, les dynamiques relationnelles
  - La ville peut être en soutien pour des besoins de formation et d’accompagnement (animation, prise de décision, co-organisation du forum ouvert...), de l’information, et du soutien technique (mise à jour des listings...)
- **Des membres plus nombreux et une meilleure articulation avec les autres acteurs**
  - Mieux informer les habitants des différentes structures sur le territoire (FPH, CCI...)
  - Clarifier l’articulation entre CCI / CCPV / UQ